REECE
[1805]

f

$\frac{12}{2!5}$ $2!\frac{1}{2}$

MANUEL DES VACCINATEURS

OU

NOTICE SUR LA VACCINE,

Publiée par le Comité central de la Société de Vaccine du Département de la Gironde.

ON avait observé depuis un tems immémorial, que les vaches de la contrée de Gloucester en Angleterre, étaient, pendant le printems, sujettes à des pustules du genre des inflammatoires.

On savait aussi dans le pays, que ces pustules formées sur le pis des vaches, pouvaient dans quelques circonstances, s'inoculer aux personnes chargées de les traire, quand il se rencontrait sur leurs mains, des égratignures, des coupures ou des écorchures, et que ces individus n'avaient pas encore été affectés de la petite vérole.

Une expérience constante appuyée d'une ancienne tradition, avait appris à plusieurs habitans de ce Comté, que ceux d'entre eux qui avaient une fois contracté cette maladie des vaches, nommée *Cow-pox* par les anglais, étaient, pour leur vie, préservés de la petite vérole.

Vers la fin du dix-huitième siècle, un de ces hommes de génie, qu'on peut à juste titre, appeller bienfaiteurs du genre humain, s'empara de ces précieuses notions, tenta le premier d'inoculer à volonté le *Cow-pox* aux hommes, médita et multiplia dans le silence ses heureux essais, osa concevoir et exécuter, le grand et utile projet d'arrêter la petite vérole dans sa course meurtrière. Il publia en 1798, ses recherches sur les causes et sur les effets de la petite vérole des vaches.

Cet homme célèbre qu'on ne citera jamais qu'avec vénération, est le Docteur *Édouard Jenner*, médecin à Berkeley en Angleterre.

La publication de cette découverte salutaire, qui fait époque dans les fastes de la médecine, a fixé l'attention des hommes de l'art, des amis de l'humanité, et même des principaux gouvernemens de l'Europe.

Depuis lors, les essais ont été multipliés, variés et répétés de toutes parts, et par-tout la Vaccine a constamment présenté les mêmes avantages, *innocuité* et *préservation*.

Des résultats d'une aussi grande importance ont fixé pour toujours

la confiance qu'on doit à la Vaccine ; et en moins de six années l'on a vu son domaine s'étendre aux quatre parties du globe, où la vaccination a été accueillie avec un égal enthousiasme. Faire disparaître la petite vérole promptement et presqu'à la fois, est une conception digne d'un ministre philantrope. La poursuivre jusques dans ses derniers retranchemens, en réunissant les hommes de l'art à l'autorité, pour en former contre elle, une ligue formidable ; c'est pour réussir, un moyen infaillible.

Pour seconder ces vues bienfaisantes, la Société départementale de Vaccine a chargé son Comité de rédiger cette notice, et de la répandre sur-tout dans les plus petites communes, afin de généraliser parmi les habitans de la Gironde, l'heureuse pratique de la vaccination. Après ce précis historique, l'on trouvera dans les sections suivantes, ce qu'il est utile de connaître concernant l'emploi de la Vaccine.

SECTION PREMIÈRE.

De la Vaccine.

Le nom français *Vaccine*, donné au Cow-pox, désigne une affection légère, qui mérite à peine le nom de maladie : elle consiste dans l'éruption d'un ou de plusieurs boutons, déprimés dans leur centre, terminés par un bourrelet circulaire, et le plus souvent entourés d'une zone inflammatoire.

On distingue la Vaccine en vraie et en fausse. La vraie Vaccine est celle qui préserve de la petite vérole ; celle qui n'en préserve pas, se nomme fausse Vaccine.

Pour les bien discerner, il faut les comparer dans leur marche, leur forme et leurs résultats ; suivant leurs époques successives. Ces époques sont au nombre de quatre, 1°. l'insertion, 2°. le développement, 3°. la maturité, 4°. l'exsiccation.

TABLEAU DE LA VRAIE VACCINE.

RÉGULIÈRE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Immédiatement après l'insertion, l'on observe ordinairement, selon le plus ou moins d'énergie

IRRÉGULIÈRE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

La Vaccine irrégulière, quoique bonne, est celle qui s'écarte en quelque point, de la mar-

vitale de la peau, que les piqûres rougissent en manière de morsure de punaise, et qu'elles offrent ensuite sous le tact une petite éminence miliaire. Après quelques heures, ces premiers symptômes d'irritation se dissipent, et tout reste en apparence dans un état passif.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Au quatrième, ou cinquième jour de la vaccination, les piqûres semblent s'animer; elles se prononcent comme un petit tubercule; rougissent ensuite, et se convertissent, vers le sixième ou septième jour, en boutons fermes, applatis et ombiliqués.

Un mal-aise, suivi d'un petit accès de fièvre-vaccinique, se manifeste souvent du sept au onze: les boutons prennent un développement complet, présentent un bourrelet circulaire, blanchâtre, plat et incliné de la circonférence au centre. Ce bourrelet, dont la paroi perlée est assez dense, et la superficie raboteuse, renferme dans diverses cellules, une humeur transparente et visqueuse. Le pourtour des boutons s'enflamme dans le même tems; la phlogose rosacée s'étend et forme un disque érysipélateux, avec empâtement du tissu subjacent de la peau: le prurit local augmente au point de devenir fatigant.

che tracée dans l'autre colonne. L'insertion n'est pas suivie de ces premiers symptômes d'irritation, chez les sujets peu excitables.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

La Vaccine est quelquefois précoce; son développement s'annonce vers la fin du troisième jour. D'autres fois tardive, on l'a vue rester inerte jusqu'au dix-septième jour de la vaccination. Pendant les premiers tems du développement, il arrive par fois qu'une légère fièvre d'irritation se manifeste. Les boutons sont au-dessus ou au-dessous de la grandeur ordinaire, dont le diamètre est d'environ 7 millimètres ou trois lignes. Leurs progrès sont ou plus lents ou plus rapides; leur bourrelet est ovale, échancré ou inégalement annulaire; il présente une teinte jaunâtre, bleuâtre, quelquefois violette; il est comme bosselé.

Il n'existe que peu ou point de disque rosacé; d'autres fois l'aréole, tranchée de plusieurs nuances, est comme marbrée; ou bien elle devient rouge-cramoisi; au lieu d'être circulaire, elle s'étend inégalement ou se convertit en un érysipèle qui occupe plus ou moins la superficie des bras ou des jambes. Les glandes axillaires et inguinales correspondantes à certains boutons, s'engorgent et deviennent douloureuses. On a vu encore, quoique rarement, cet engorgement s'étendre assez profondément à tout le trajet des vaisseaux lymphatiques intermédiaires entre ces glandes et les boutons vaccins, et former comme une corde longitudinale, remarquable même à l'extérieur chez quelques sujets, par une bande légérement érysipélateuse.

La fièvre secondaire ou de Vaccine, quand elle a lieu, loin d'être comme à l'ordinaire, modérée et passagère, se montre en manière de continue exacerbante, fournit d'abondantes sueurs, et persiste deux ou trois jours. Ces derniers accidens, loin de devenir alarmans, s'appaisent successivement après deux ou trois fois vingt-quatre heures, par le repos, le régime et les boissons tempérantes.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Le bouton est mûr vers le 10e ou 11e jour ; il persiste dans ce même état à peu près 24 heures, après lesquelles le bourrelet change de couleur, et jaunit; la matière qu'il contient s'altère, devient louche, et commence à perdre de son activité. Alors l'aréole phlegmoneuse est parvenue à son maximum d'intensité ; elle est bombée, et sa superficie la plus voisine du bouton, est grenelée en manière de peau de *chagrin*.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Il se présente sur le même sujet des boutons presque mûrs, tandis que les autres sont à peine prononcés. Le bourrelet est renflé et convexe ; si on le perce, il se vuide à la fois, et fournit une humeur abondante mais aqueuse.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Après cette courte durée de maturité, le desséchement du bouton s'opère par gradation, du centre à la circonférence. La croute qui en résulte, brune d'abord, noircit et durcit en séchant, conserve sa forme ombiliquée, et reste luisante ; elle se détache ensuite de la circonférence au centre, et tombe du 25e au 30e jour, long-tems après que l'aréole rouge est dissipée. A cette première croute, il en succède souvent une seconde et une troisième, après lesquelles la peau présente une légère excavation rouge, parsemée de plusieurs petits *pores*, qui persistent lors même que la cicatrice a blanchi avec le tems.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Les boutons se dessèchent très-rapidement, et la croute est tombée le 18e ou 20e jour ; ou cette exsiccation dure au-delà d'un mois, et la chûte de la croute n'a lieu qu'après le 35e jour. Les croutes sont aussi de consistance et de forme différentes. Souvent il y a un suintement qui les entretient molles, et prolonge leur durée. L'enfant, en se grattant, déchire quelquefois le bouton vaccin, peu après la maturité, et y ranime pour quelque tems le travail organique, de manière à développer de nouveau un virus vaccin bon à communiquer. Chez certains enfans, dont les humeurs sont âcres, les boutons vaccins se convertissent en un ulcère profond, qui suppure plusieurs semaines, et exige un traitement méthodique.

SECTION DEUXIÈME.

De la fausse Vaccine.

On n'obtient pas toujours les mêmes résultats, des piqûres vaccinatoires : les unes sèchent sans donner aucun signe d'activité ; les autres se convertissent en boutons vaccins ; et d'autres fournissent des pustules absolument différentes de la Vaccine ; ces dernières pustules nommées vaccine *bâtarde* ou *avortée*, sont plus généralement connues sous le nom de *fausse Vaccine* : dénomination qu'on ne doit pas étendre aux éruptions générales ou particulières qui peuvent survenir ailleurs qu'aux piqûres, pendant ou après le cours de la Vaccine.

La distinction de la Vaccine, en vraie et en fausse, fondée sur les plus exactes observations, est consacrée par l'expérience, puisque la première préserve infailliblement de la petite vérole, et que la seconde n'en met pas à l'abri. Il est donc essentiel sous tous les rapports, de bien apprendre à les discerner; afin de ne pas confondre ceux qui sont dans le cas d'être révaccinés, avec ceux qui n'en ont pas besoin. Le moyen de les bien juger est encore de les comparer ensemble, puisque par ce rapprochement, l'on peut mieux appercevoir les différences qui les distinguent.

Caractères de la fausse Vaccine.

Dans les premières ou secondes vingt-quatre heures de la vaccination, il s'établit un travail local, et les piqûres rougissent.

Avec l'inflammation plus ou moins étendue, mais irrégulière et superficielle, il se développe *en pointe*, une pustule de forme et de grandeur variées, dont le sommet blanchit ou jaunit, dès les premiers jours. Ces pustules qui ont bien moins de consistance que les boutons vaccins, sont accompagnées de prurit excessif, crèvent ordinairement du troisième au cinquième jour, et laissent échapper une matière puriforme, blanchâtre ou jaunâtre. Les croutes qui se forment, sont jaunâtres, raboteuses, sèches ou molles, selon la durée et l'abondance de la suppuration ; mais jamais elles ne présentent la forme ombilicale, et leur desséchement s'opère de la circonférence au centre.

Le cours de la fausse Vaccine est extrêmement irrégulier, selon les circonstances, soit locales, soit individuelles : chez les uns, elle parcourt tous ses tems, dans la première semaine, et de la manière la plus bénigne ; chez les autres, les accidens locaux sont plus marquans et persistent au-delà même de la deuxième semaine; l'on remarque chez plusieurs, les symptômes généraux, tels que le mal-aise, les courbatures, les douleurs de tête, les maux d'estomac avec dégoût et vomissemens, enfin des fièvres plus ou moins tardives, ou plus ou moins vives. Après la chûte des croutes, l'on n'apperçoit pas dans l'étendue des cicatrices, les pores si remarquables dans la vraie Vaccine.

Il n'est pas rare de rencontrer dans le même individu, la vraie et la fausse Vaccine; de les voir même se développer l'une près de l'autre, sur le même membre : dans ce cas néanmoins, en quel nombre que soient les pustules de fausse Vaccine, pourvu qu'il existe un seul bouton de vraie Vaccine, le sujet est également préservé de la petite vérole.

Les diverses causes de la fausse Vaccine peuvent toutes se réduire aux

chefs suivans, 1°. au vaccin, 2°. à la vaccination, 3°. aux dispositions individuelles.

Le bon vaccin étant le seul virus capable de communiquer la vraie Vaccine, il reste démontré, que chaque fois qu'on employera un Vaccin trop vieux, ou dégénéré, ou tout autre humeur fournie par des pustules étrangères à la Vaccine, les piqûres s'effaceront sans travail local, ou ne produiront que la fausse vaccine.

Pour réussir dans la vaccination, il ne suffit pas de choisir un bon vaccin ; il est encore indispensable d'en introduire avec l'instrument, quelques portions sous l'épiderme. Mais on n'y déposera rien si le vaccin a le tems de sécher sur la pointe de l'instrument, ou si l'on ne fait pas les piqûres assez profondes. Les fait-on trop pénétrantes, il en résultera de fausses vaccines, parceque le travail local précoce et inflammatoire, déterminé par l'irritation des piqûres, précédera, préviendra et anéantira l'action spéciale du virus vaccin qui devait avoir lieu.

On peut encore n'avoir pas de succès, en opérant même très-méthodiquement, avec un vaccin de bonne qualité, si l'on rencontre dans l'individu, des dispositions générales, locales, habituelles ou temporaires, telles, que la peau piquée restant insensible à l'action spéciale et contagieuse du vaccin, les piqûres se déssèchent sans activité : ou bien que la peau très-énergique et trop excitable développant promptement un mode d'inflammation qui dégénère rapidement en purulence, ne produise que de fausses Vaccines.

SECTION TROISIÈME.

Du Vaccin.

L'humeur particulière, contenue dans les cellules du bourrelet, se nomme *Vaccin*; elle possède seule, quand elle est convenablement élaborée, la faculté de propager la Vaccine.

On reconnait un bon vaccin, à sa limpidité et à sa viscosité. Il est d'autant meilleur qu'il est plus visqueux, et qu'en séchant, il se rapproche davantage des apparences d'un vernis luisant et presqu'argenté.

Les qualités contraires indiquent un vaccin mal élaboré ou dégénéré, dont on ne doit pas se servir. Le vaccin de bonne qualité peut-être pris

depuis le moment où le bourrelet est bien prononcé, jusqu'à la maturité du bouton. Plus tard il est souvent déterioré, et ne produit tout au plus qu'une Vaccine *avortée*.

Pour recueillir le vaccin, on fait obliquement quelques piqûres au bourrelet d'un ou de plusieurs boutons de Vaccine, bien conditionnés, en évitant soigneusement de les faire saigner. On laisse se former en gouttelettes le vaccin qui en suinte, pour s'en servir sur le champ, ou le garder pour le besoin. Lorsqu'on veut le conserver quelque tems, ou l'envoyer à de grandes distances, il faut employer l'un ou l'autre des moyens suivans. On prend deux petits morceaux de cristal, ou de verre, plans, quarrés, émoussés sur les tranchans, de même forme et de même grandeur, nettoyés et séchés. On présente successivement aux boutons piqués, le milieu de leur face interne, en l'appuyant légèrement pour l'enduire de vaccin; on répète ce procédé deux ou trois fois de suite, sur plusieurs boutons, pour en enlever davantage; puis on applique les deux faces ainsi garnies de vaccin, l'une contre l'autre, ayant soin de les bien adapter: on mastique le pourtour du joint, avec de la cire molle, pour empêcher l'air d'y pénétrer, et l'on maintient le tout avec des liens suffisans. Cet appareil doit être enveloppé d'un papier, sur lequel on inscrit la date du vaccin, pour en connaître au besoin, l'ancienneté. Le vaccin sec ne réussit pas aussi souvent que le frais: l'on a cependant communiqué une bonne Vaccine, avec du virus ainsi conservé depuis quatre mois.

Le second moyen se réduit à tailler en cure-dent le bout du tuyau d'une plume sèche de corbeau, de l'imbiber de vaccin, dans son extrémité, à plusieurs reprises consécutives, et de l'enfermer dans un tuyau plus gros, de plume d'oie, comme dans un étui, ayant soin d'éviter qu'elle ne touche pas le fond, et de les fixer au collet, l'une dans l'autre, avec de la cire molle. Il ne faut les ouvrir qu'au moment de s'en servir, pour conserver au vaccin toute son activité.

SECTION QUATRIÈME.

De la Vaccination.

On s'*inocule* la Vaccine, en la contractant par des circonstances fortuites. Insérer le vaccin à dessein de le propager, c'est *vacciner*; et

l'on nomme *vaccination* le procédé opératoire pour communiquer la Vaccine.

On peut réussir dans la vaccination, par plusieurs méthodes, qui se réduisent en dernière analyse, à insinuer sous l'épiderme quelques portions de vaccin. Il est indifférent qu'on se serve pour cela d'une pointe d'ivoire, d'un cure-dent, d'un canif, d'une aiguille, d'un dard ou d'une lancette. Le Vaccinateur exercé peut choisir indistinctement entre ces moyens, pourvu qu'il fasse parvenir le vaccin au-dessous de l'épiderme.

Pour les personnes moins exercées, la lancette, le dard, et sur-tout l'aiguille, sont plus commodes : il suffit d'en garnir la pointe avec un peu de vaccin, de la faire pénétrer obliquement sous l'épiderme, sans faire saigner s'il se peut ; et d'agiter lentement et doucement dans plusieurs sens, la pointe de l'instrument, pour mieux en détacher le vaccin : l'on rapproche ensuite l'épiderme de la peau avec l'instrument même qu'on vient d'en retirer, et dont on achève d'essuyer en quelque manière le vaccin, sur l'entrée de la piqûre.

Il est superflu de recourir à des compresses ou à des bandes dans le premier tems, à moins que des vêtemens de laine ou de coton ne touchent immédiatement la peau, et ne puissent l'enflammer : mais il est prudent d'admettre quelques tours lâches d'une bande de toile de chanvre à demi-usée, quand les boutons se développent, à cause de la démangeaison plus ou moins vive qui les accompagne, et qui porte souvent les enfans, soit pendant la veille, soit en dormant, à se gratter, à s'écorcher, à déformer même les boutons, au point de les rendre méconnaissables. Cette précaution est absolument nécessaire, lorsque de plusieurs piqûres, l'on n'obtient qu'un seul bouton indispensable pour fixer le vaccinateur sur le succès de l'opération. On pratique ordinairement une piqûre vaccinatoire à chaque extrémité, tant supérieure qu'inférieure, dans le lieu d'élection des cautères, comme place plus convenable.

Quand ce sont des enfans à la mamelle, qui se vuident dans leurs langes, ou des enfans sujets à des incontinences d'urine, on se borne à pratiquer deux piqûres, à chaque bras. Dans le cas de cicatrice, de cautère, de vésicatoire, ou de tout autre empêchement local, l'on distribue les piqûres, sur les autres membres sains.

Il suffit de faire quatre piqûres à chaque individu ; un plus grand nombre deviendrait douloureux : encore ne les porte-t'on à ce nombre que parce qu'il arrive par fois, que plusieurs s'effacent sans se prononcer, et qu'il

faut nécessairement qu'un bouton vaccin réussisse pour préserver de la petite vérole.

Il est prudent de faire tenir les enfans qu'on veut vacciner, ceux sur-tout qui sont violens et mutins : il est de plus, convenable que le vaccinateur saisisse d'une main, le membre qu'il va piquer, afin d'en affermir la peau, et d'opérer avec plus de sûreté et de légéreté. Il est à remarquer que les piqûres sont plus sensibles aux jambes qu'aux bras.

Partout où l'on pratique des piqûres convenables avec de bon vaccin, la vaccine peut se développer ; mais il n'en survient jamais ailleurs qu'aux piqûres, à moins que dans le période du développement de la vaccine, l'on ne se soit gratté au vif avec les ongles garnis d'un peu de vaccin provenant d'un bouton qu'on aura préalablement déchiré. Ceux qui ont avancé le contraire, ont soutenu une erreur victorieusement combattue par les observations les plus exactes.

La vaccination peut se pratiquer depuis les premiers jours de la naissance, jusqu'à l'âge le plus avancé : elle réussit mieux dans le jeune âge que dans la vieillesse ; chez les sujets vigoureux que chez ceux qui sont languissans ; dans les tems secs que dans les tems humides ; et quoique le printems soit la saison la plus favorable à la vaccination, comme étant la plus salubre, néanmoins les extrêmes du froid et du chaud, n'en paraissent pas empêcher le succès. On peut au besoin vacciner dans toutes les saisons.

Le vaccin frais communiqué de bras à bras, étant plus énergique, il convient de le préférer.

On employe à son défaut le vaccin conservé, qu'on détrempe avec une très-petite goutte d'eau froide, au moment même de s'en servir.

On rencontre des sujets sur lesquels les premières épreuves ne réussissent pas ; mais qui ayant été revaccinés à de courts ou de longs intervalles, ont à la troisième ou quatrième fois, contracté la vraie Vaccine.

SECTION CINQUIÈME.

Observations aphoristiques.

Ce qui précède pourrait suffire pour diriger dans la pratique de la Vaccine les personnes même les plus étrangères à l'art de guérir. Mais en attendant l'époque, qui ne peut être très-éloignée, où cette pratique devenue populaire, ne rencontrera plus de contradicteurs, il importe de lever tous les doutes, et de faire cesser l'irrésolution de ceux qui, se livrant à un système d'opposition par crainte plutôt que par préjugé, retardent les progrès de la Vaccination. En conséquence, l'on va tracer dans les paragraphes suivans, aussi succinctement qu'il se pourra, ce qu'il reste de plus essentiel à noter sur cette nouvelle et précieuse pratique.

1°. La Vaccine ne se communiquant que par *insertion*, ne peut jamais devenir une maladie épidémique.

On pourra donc vacciner dans un vaisseau, dans une prison, dans un hospice, dans une garnison, un ou plusieurs individus, sans crainte de contagion pour les autres; et parmi les enfans d'une même famille, ceux qui sont bien portans, en attendant le rétablissement des autres, qui se trouveraient malades.

2°. La Vaccine, qui préserve de la petite vérole, ne garantit pas de la rougeole, des fièvres érysipélateuse, miliaire et scarlatine, ni de la petite vérole volante.

Cette dernière a plusieurs fois fait prendre le change aux personnes peu expérimentées, et donné lieu à ces faux bruits de la petite vérole survenue quelque temps après la Vaccine.

3°. On ne doit vacciner que des sujets bien portans, parce que les dispositions du corps les plus favorables à l'énergie de la Vaccine se rencontrent dans l'état de santé.

4°. Il est cependant des cas où l'on peut vacciner des sujets valétudinaires.

Ces cas se réduisent à ceux d'une prédominance muqueuse avec débilité et langueur : attendu l'action excitante de la Vaccine, bien propre dans ces circonstances à réveiller les forces du système et la puissance des

organes. L'on pourrait citer en preuve, plusieurs cures notables qui en ont été les résultats.

5°. On doit s'abstenir de vacciner ceux qui sont menacés ou atteints de maladies aiguës, comme ceux qui sont affectés de maladies chroniques, compliquées, d'altérations graves dans les viscères; pour ne pas donner occasion, par cette nouvelle cause d'excitation, d'aggraver l'état de ces malades, déjà trop accablés sous le poids de leurs maux.

6°. La Vaccine pouvant se compliquer avec les maladies graves régnantes, il est prudent de ne pas choisir ces momens d'épidémie pour vacciner.

En agissant autrement, l'on compromettrait la confiance due à la Vaccine; car si quelque individu, dans le nombre de ceux qu'on vaccinerait, venait à être conjointement atteint de quelqu'une des maladies aiguës régnantes, souvent meurtrières, telles, par exemple, que les fièvres remittentes pernicieuses, la péripneumonie, l'angine gangreneuse, la dyssenterie putride, etc^a, etc^a, et qu'il y succombât; les détracteurs de la Vaccine ne manqueraient pas aussi-tôt de lui attribuer la mort du sujet, d'en répandre avec affectation le bruit, et de détourner de cette salutaire pratique les personnes ignorantes ou crédules.

7°. La petite vérole, régnant même épidémiquement, ne peut être un obstacle à la Vaccination.

La Vaccine, qui ne peut rien contre les épidémies, peut beaucoup dans celle de la petite vérole, puisqu'elle en est le préservatif assuré. On se hâtera donc de vacciner, par cela même que le danger devient plus menaçant, et qu'il est plus urgent d'en arrêter les ravages.

Quel homme sensé seroit assez inhumain, pour envisager avec indifférence les progrès d'une épidémie de petite vérole, pour en compter sans effroi les victimes, et pour ne pas s'empresser de garantir de ce fléau destructeur, ses enfans, ses amis et ses concitoyens.

N'est-il pas reconnu depuis long-tems que la petite vérole se contracte comme plusieurs autres contagions; et qu'avancer que son germe naît avec nous, c'est soutenir une absurdité?

En communiquant donc, la vraie Vaccine, dans ces circonstances impérieuses, aux divers sujets qui en seraient susceptibles, ne préserverait-on pas infailliblement de la petite vérole, ceux qui n'auraient pas été pénétrés de ses miasmes contagieux? Et ceux qui en seraient atteints, présenteraient le phénomène déjà plusieurs fois observé, de la Vaccine

marchant de front avec la petite vérole, sans l'aggraver; et en supposant même qu'entre plusieurs individus, un seul vînt à succomber, dans ce cas compliqué de Vaccine et de petite vérole, l'homme impartial et judicieux qui comparera l'innocuité de l'une avec les effets souvent meurtriers de l'autre, ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il a péri de la petite vérole et non de la Vaccine.

8°. Lorsqu'une maladie vient compliquer la Vaccine, le traitement doit être relatif à cette maladie.

Dans son cours ordinaire, la Vaccine ne présente pas de symptômes assez majeurs pour exiger de traitement. Il n'en est pas de même des maladies qui peuvent survenir, et la compliquer, sur-tout si elles sont d'une nature grave et dangereuse, comme, par exemple, les affections verminеuses, les convulsions, la pleurésie, la dyssenterie, la scarlatine, la petite vérole maligne et les fièvres pernicieuses. Dans tous ces différens cas, la seule raison suffit pour convaincre que les secours doivent être, non-seulement prompts et efficaces, mais encore appropriés aux indications de chacune de ces diverses maladies.

9°. Parmi les symptômes dépendans de la Vaccine, s'il s'en rencontrait un qui exigeât des soins particuliers, le mode de curation serait relatif à celui du symptôme.

C'est dans le cours de la Vaccine irrégulière, qu'on observe par fois des symptômes saillans, susceptibles de quelques soins. Il en a déjà été fait une mention légère dans la première section (*a*). On peut ajouter ici les vomissemens opiniâtres, résultans du seul spasme de l'estomac, qu'on facilite dans le commencement par une boisson modérée d'eau dégourdie, et qu'il faut ensuite arrêter par l'usage gradué des préparations opiacées et anti-spasmodiques. En les abandonnant trop long-tems à eux-mêmes, ou en les confondant mal-à-propos avec le vomissement saburral, si l'on tentait de les combattre par des vomitifs, il pourrait en résulter des accidens fâcheux, qu'il est facile de prévenir avec de la prudence.

Il en serait de même pour la diarrhée par simple irritation, si elle devenait excessive.

10. Les sujets sains n'ont besoin d'aucune préparation pour être vaccinés.

(*a*) Voyez la colonne de la Vaccine irrégulière, deuxième et quatrième époques.

Cette proposition généralement vraie pour les individus bien portans, admet néanmoins quelques exceptions ; car, chez les enfans, la présence des vers ou de la saburre dans les premières voies, nécessite l'emploi des vermifuges, des purgatifs ou des vomitifs; comme chez les adultes, la saignée contre la pléthore ; les boissons raffraichissantes et les laxatifs pour les bilieux, et les bains tempérés pour les constitutions excessivement sèches et irritables.

Quant aux valétudinaires, il n'appartient qu'aux personnes de l'art de décider s'il convient de les vacciner, et d'indiquer les préparations préalables.

Il faut s'abstenir de la vaccination, pendant le temps des flux critiques sexuel et hémorrhoïdal.

11°. La dentition établie, l'on ne doit vacciner que d'après les circonstances.

Lorsque la dentition a lieu chez un sujet sain, et qu'elle s'opère d'une manière bénigne, l'on peut vacciner sans inconvénient ; cette assertion est confirmée par un grand nombre d'exemples.

Dans le cas contraire, il serait imprudent, quelquefois même dangereux, de pratiquer la vaccination.

12°. Le régime à tenir avant, pendant et après la vaccination, doit être le même que celui qu'on ferait observer à l'individu, s'il n'était pas vacciné.

En effet, pourquoi changerait-on le régime de l'individu, puisque la Vaccine n'est qu'une incommodité ? et dans la supposition qu'une maladie étrangère vînt à se compliquer avec la vaccine, ou à lui succéder, ne serait-ce pas cette maladie qui devrait motiver et fournir les indications à suivre pour les modifications du régime ?

13°. Il survient quelquefois des éruptions anomales pendant et après le cours de la Vaccine.

Ce sont ces éruptions qui ont donné lieu à certaines déclamations contre la pratique de la vaccination ; mais pour peu que l'on veuille considérer la différence de caractère de ces éruptions, et réfléchir qu'elles sont habituelles chez plusieurs sujets; qu'elles s'opèrent dans telle ou telle saison, et qu'elles ont lieu en même temps chez beaucoup d'autres individus qui ne sont pas vaccinés, l'on sera forcé de convenir, que ces éruptions ne résultent pas de la Vaccine. En admettant même que la Vaccine occasionnât cet effort critique de la nature, favorable à la sortie

des humeurs nuisibles, sous forme d'éruptions diverses, serait-on fondé à lui reprocher en cela le bien même qu'elle opère?

14°. Après la fausse Vaccine, ou dans le doute de la vraie Vaccine, il convient de revacciner.

La vraie Vaccine pouvant seule garantir de la petite vérole, négliger de recourir de nouveau à la vaccination, après une fausse vaccine qu'on sait bien n'en pas préserver, serait se livrer à une sécurité condamnable. En supposant le cas douteux, une seconde, une troisième, une quatrième vaccination peuvent être pratiquées sans inconvénient. Plusieurs faits de ce genre prouvent qu'on n'aurait pas réussi sans cette détermination constante. On peut, selon les circonstances, mettre des intervalles plus ou moins longs, et choisir les saisons, ou les dispositions du corps les plus favorables au succès de la vaccination.

15°. Le Vaccin peut indistinctement être pris sur tous les sujets.

Le Vaccin fourni par des sujets galeux, dartreux, écrouelleux, ou atteints en même temps de la petite vérole, sans communiquer d'autre affection que la Vaccine, prouve évidemment le faux de toutes les assertions contraires, dictées par l'ignorance ou la mauvaise foi. L'on fera cependant bien, hors les cas de nécessité, de choisir parmi les sujets de la plus belle apparence pour complaire aux individus qu'on doit vacciner ou à leurs parens.

16°. Dans l'incertitude où l'on seroit si l'individu a eu la petite vérole, il convient de le vacciner.

S'il a eu la petite vérole, la vaccination ne reussira pas, ou ne produira qu'une fausse vaccine, ou se réduira à un travail local, cas rare, désigné sous le nom de vaccine locale : résultats qui ne peuvent en aucune manière nuire à l'individu.

Il est au reste démontré aujourd'hui, que de même que la Vaccine préserve de la petite vérole, à son tour la petite vérole empêche les effets de la vaccination tentée postérieurement.

On rappellera de nouveau, qu'il est absolument faux que des petites véroles ayent réellement succédé à la vraie Vaccine. Les apparences trompeuses de ce genre sont dues à de fausses Vaccines, comme le prouve l'observation plus exacte des faits.

Puisse cet écrit, mis à la portée de tout le monde, et basé sur les faits les plus multipliés et les moins équivoques, instruire et convaincre les Lecteurs des avantages de la Vaccine! Puissent les hommes de l'art, les

ministres des cultes, les pères et les mères, et tous ceux qui jouissent d'une considération bien méritée, réunir leurs généreux efforts pour anéantir à jamais parmi leurs concitoyens, les miasmes contagieux de la petite vérole, en généralisant la précieuse méthode de la Vaccination!

EXTRAIT DU REGISTRE
DU COMITÉ CENTRAL DE VACCINE.

Séance du 23 Fructidor an 12.

LE COMITÉ ayant entendu la lecture d'un Mémoire intitulé : *Manuel des Vaccinateurs*, dont la rédaction avoit été confiée à M. GRASSI, l'un de ses membres et son Président, en approuve le contenu, et ARRÊTE qu'il sera imprimé et distribué.

Pour copie conforme, Bordeaux le 23 Fructidor an douze.

CAPELLE, D. M., *Secrétaire.*

A BORDEAUX, de l'Imprimerie de LEVIEUX, rue Monbazon, n° 2.